

FACE À LA CRISE SANITAIRE, LE DÉPARTEMENT SUR TOUS LES FRONTS

La Commission permanente du Conseil départemental de la Charente-Maritime s'est tenue le lundi 25 mai 2020 en audioconférence sous la présidence de Dominique Bussereau. Ce Communiqué est consacré à l'intervention de Dominique Bussereau, qui a fait le point sur l'action du Département depuis le début de la crise sanitaire due au COVID-19, avant et après le dé-confinement du 11 mai et aux rapports qui y sont directement liés, dont beaucoup concernent des mesures nouvelles.

(Pour les autres rapports, un communiqué dédié en présente les principaux).



MOBILISATION DU DÉPARTEMENT

Dominique Bussereau a rappelé que **les services du Département sont restés mobilisés**, tant sur le terrain qu'en télétravail, dans le cadre du **Plan de continuité d'Activité**. Le Département a maintenu ses activités prioritaires dans le domaine social, maintenu ses réseaux informatiques et téléphoniques, la sécurité de ses infrastructures et notamment du réseau routier, versé les prestations sociales, payé ses fournisseurs...

En signe de reconnaissance, une prime sera versée aux agents plus spécialement impliqués (*environ 500*) ainsi qu'aux assistants familiaux. Après le 11 mai, un **Plan de reprise** est mis en œuvre pour accompagner, dans le respect des consignes sanitaires, le redéploiement complet jusqu'à la fin de la crise sanitaire fixée au 10 juillet.

LA RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES COLLÈGES

La réouverture progressive des collèges aux élèves à partir du 18 mai a été préparée par le Département avec les services de l'Education Nationale, les chefs d'établissement et les adjoints gestionnaires. Le 7 mai, tous les collèges ont fait l'objet d'une livraison, par le Département, d'équipements hebdomadaires (*masques chirurgicaux, gel hydro-alcoolique...*). Environ 1/4 des élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} ont repris le 18 mai.

Il faut rappeler que, pendant la période de confinement, 12 collèges ont été ouverts pour accueillir les enfants des personnels médicaux, des forces de l'ordre, des services d'aide à domicile ainsi que des services de protection de l'enfance du Département.

CONSÉQUENCES BUDGÉTAIRES

Dominique Bussereau a évoqué **les conséquences budgétaires** de cette crise sanitaire. Compte tenu des pertes de recettes et des hausses de dépenses, l'Assemblée départementale sera amenée, à la session d'été (*du 6 au 10 juillet*) à réaffecter des excédents et à réajuster des dépenses.

PRINCIPALES MESURES

Rappel des principales mesures prises pour faire face aux urgences et présentées dès la Commission permanente du 17 avril dernier.

- **L'opération "Un masque pour tous"**: Le Département a offert à tous les Charentais-Maritimes un masque alternatif qui répond aux normes et offre une protection adaptée et efficace.
- Le lancement dès le 14 avril de **l'Opération "Pensées"**, campagne de dépistage de COVID-19 dans les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de la Charente-Maritime et d'autres établissements médico-sociaux.
- L'organisation avec La Poste d'un **dispositif de veille sociale** pour les personnes âgées vulnérables (*voir rapport*).

NOUVELLES MESURES PRISES PAR LE DÉPARTEMENT

- Depuis le 11 mai, le Département participe au suivi des cas positifs avec la mise en place par le Préfet de la Charente-Maritime, avec l'appui de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la **Direction Départementale de la Cohésion Sociale, des Cellules Territoriales d'Appui à l'Isolement (CTAI)**.
- Le Département de la Charente-Maritime crée un **Fonds de soutien aux établissements et services sociaux et médico-sociaux fragilisés financièrement par la crise sanitaire** (voir rapport).
- Un autre dispositif va permettre de venir en **aide au tissu associatif** dont l'activité a été impactée par la crise sanitaire (voir rapport).
- Pour **l'économie touristique**, plusieurs mesures ont été prises (voir rapports). Le Département finance :
 - Le **dispositif "J'aime ma plage, je la partage"**.
 - Les **"chèques Infiniment Charentes"** mis en place par Charentes Tourisme.
 - Le **"Pass' famille"** pour les soignants.

RAPPORTS VOTÉS EN CONSÉQUENCES

▪ MASQUES ▪

Les Départements de la Charente et de la Charente-Maritime ont constitué un groupement de commandes en vue de permettre l'achat de masques en tissu. Les termes de la convention ont été approuvés.

▪ OPÉRATION DE VEILLE SOCIALE ▪

La Commission permanente a également approuvé la convention avec La Poste pour l'organisation du dispositif de veille sociale (visite hebdomadaire par les facteurs) proposé aux personnes âgées isolées.

▪ FONDS DE SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX ▪

De nombreuses structures agissant pour la protection et l'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées ainsi que pour l'aide sociale à l'enfance ont été fragilisées financièrement par la crise sanitaire. Le Département crée à leur intention un Fonds de soutien pour leur permettre de surmonter ces difficultés, faire face à d'éventuelles charges supplémentaires et de financer un dispositif de reconnaissance de l'engagement professionnel de leurs personnels.

▪ DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX ASSOCIATIONS ▪

La crise sanitaire a entraîné un ralentissement voire un arrêt de l'activité de la plupart des associations de la Charente-Maritime. De nombreuses manifestations ont été annulées. Dispositif mis en place par le Département va prendre en compte l'impact des annulations (*ainsi que pour les structures privées concernées par ces annulations*) et prendre en charge une partie des pertes de l'association. Il s'applique aux associations et structures subventionnées par le Département en 2018, 2019 et 2020.

▪ POLITIQUE TOURISTIQUE - DISPOSITIF "J'AIME MA PLAGE, JE LA PARTAGE" ▪

Afin d'assurer au mieux l'accueil des touristes sur leurs plages ou plans d'eau intérieurs en tenant compte des conditions induites de la crise sanitaire, les Communes ou Intercommunalités concernées souhaitent recruter des médiateurs saisonniers. Le Département vote des crédits à hauteur de 320 000€ pour contribuer au financement de cette opération. Au total, 40 Communes sont concernées.

▪ POLITIQUE TOURISTIQUE – "CHÈQUES INFINIMENT CHARENTES" ▪

Il s'agit de Bons d'achat de 100€ mis en ligne sur le site internet de Charentes Tourisme, destinés aux touristes français séjournant au moins 3 jours de suite dans l'un de nos deux Départements et permettant de prendre en charge une partie des dépenses d'hébergement, de restauration ou de visites de sites. La Charente-Maritime contribue à hauteur de 650 000€ à ce dispositif et la Charente à hauteur de 350 000€ (*1€ par habitant*).

▪ POLITIQUE TOURISTIQUE - DISPOSITIF "PASS'FAMILLE POUR LES SOIGNANTS" ▪

Ce dispositif mis en place par le Département permet aux personnels des établissements publics de santé, des établissements et services d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées, des personnes handicapées et de la protection de l'enfance, ainsi qu'à leurs conjoints et leurs enfants, d'accéder gratuitement aux sites culturels et aux Echappées Nature du Département.

▪ EXONÉRATION DE REDEVANCES PORTUAIRES ET DOMANIALES DANS LES PORTS DÉPARTEMENTAUX ▪

La Commission permanente décide d'élaborer un plan d'aide pour l'ensemble des professions accueillies dans les ports départementaux dont l'activité a été impactée par la crise sanitaire.